

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour usage immédiat

Mardi 5 mai 2009

Roméo DE AMORIM – Premier candidat officiel à l'élection cantonale de Saint-Maur-Centre.

Roméo DE AMORIM est officiellement candidat à la succession d'Henri PLAGNOL au Conseil Général du Val de Marne pour le canton de Saint-Maur-Centre suite à la démission forcée pour cumul de mandats, du désormais (et «uniquement») député-maire.

Originaire de Saint-Maur-des-Fossés, où il a choisi de continuer à vivre et à travailler, cet homme de 28 ans, marié et père d'un enfant, n'est pas novice en politique car il milite activement depuis l'âge de 19 ans. Il est actuellement délégué des jeunes de l'UMP, pour la première circonscription du Val-de-Marne, celle du député Henri PLAGNOL avec qui il est en désaccord depuis plusieurs mois. Il souhaite servir le canton de Saint-Maur-Centre, dans un esprit de participation avec ses habitants, à la construction de leur avenir. Á ce titre, il sait que les perspectives ouvertes par le projet du Grand Paris esquissé récemment par le Président de la République définissent un cadre de travail qui ne peut être opérationnel que dans un esprit d'ouverture.

« C'est ma génération qui sera la première bénéficiaire de ce projet ou qui sera la première à en pâtir... Cet immense chantier est nécessaire pour redonner des couleurs à Saint-Maur. Il y a bien longtemps que les conseillers généraux de la ville n'ont pas proposés de grands projets. Des projets qu'il faut suivre de près afin de préserver le cadre de vie auquel nous sommes si attachés. Aussi, une fois élu dans le cadre de l'assemblée départementale, je souhaite continuer mon travail d'écoute active avec les habitants et les comités de quartiers et mettre en place un outil de communication pour rendre des comptes sur mon travail au quotidien et ma présence sur le terrain. Il est clair que pour être un élu efficace on ne peut pas cumuler des mandats indéfiniment ».